

# CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

## Compte-rendu de la réunion du mardi 8 mars 2016 à 19h30

Absente excusée : Céline Biboud.

Absents : F.Kowalczyk, E.Roy

Secrétaire de séance : H. de Vaumas

### 1) Compte Rendu du Conseil du 3 février 2016.

Après lecture, ce Compte Rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

### 2) Délibérations

a- Enquête publique concernant l'augmentation de 20% de la capacité de l'usine Yoplait de Monéteau et le plan pour l'épandage des boues associées.

La Mairie de Rouvray, consultée, est concernée sur la question de l'épandage des boues générées par Yoplait, par le « lavage » du lait. Elles représentent 3 200 tonnes/an qui doivent s'épandre sur 680 ha, à raison de 15 tonnes/hectare, par rotation de 3 ans et avec une marge de sécurité de 30 %.

Avis à donner avant le 15 mars. (La surface d'épandage à Rouvray est de l'ordre de 30 ha).

→ Résultat de la délibération 1 : nous donnons un avis favorable de principe, sous réserve que les voies d'accès de la commune ne soient pas dégradées par les véhicules de transport.

b- Accessibilité des établissements ouverts au Public.

- pour accepter le plan proposé par M. Bonnotte,
- pour rédiger la demande d'autorisation de l'agenda d'accessibilité,
- pour demander les subventions,
- pour entreprendre les travaux étalés sur trois ans.

→ Résultat de la délibération 2 : 8 oui.

c- Règlement des frais médicaux aux praticiens par l'intermédiaire du Centre de gestion 89 (Comité médical des Agents communaux). L'objectif est d'éviter des règlements tardifs par les Municipalités en cas de consultations par leurs agents.

→ Résultat de la délibération 3 : 8 oui.

d- Indemnités de conseil alloué au percepteur de Chablis de 320 € au titre de 2015.

→ Résultat de la délibération 4 : 7 oui, 1 non.

### 3) Informations générales.

a- SIVOS. Budget voté. 136 enfants (2 se sont retirés pour être scolarisés à la maison).

b- CCPC : vente de la Maison de retraite à la Mutualité.

Après avoir voté un prix de vente de 400 000 € et mandaté le président pour cette opération, celui-ci revient avec un accord à 300 000 €. Gérard Arnouts a rédigé un courrier montrant l'intérêt de conserver ce patrimoine, les maires de l'ancienne CCVS minoritaires se sont réunis dans l'espoir de convaincre quelques autres élus. Prochaine réunion le 9 mars.

c- Exposition des œuvres des artistes des 26 et 27 février. Très bien déroulée, il y avait toujours du monde dans le Foyer. Seule Mme Lemot, souffrante, était absente. Des tableaux sont en cours de mise sur le site, avec l'aide d'Imago-Numeris.

### 4) Questions diverses

a- Ecole en sécurité : au regard des menaces potentielles sur les enfants, quelques aménagements intérieurs sont à réaliser.

b- Demande par un riverain de pose d'un miroir à la fin de la route de Montigny. Un miroir sera installé dans le virage pour une meilleure visibilité.

c- Photocopieur : nous décidons une location annuelle.

d- Refus du Conseil Départemental de limiter la vitesse à 70 km/h sur la RD5 au niveau de la rue Marcot.

e- La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle du fait de la sécheresse a été envoyée en Préfecture (17 bâtiments concernés à Rouvray).

f- Réunion de la commission communale des Impôts Directs le 23 février 2016. (La destruction du Styliss ne figure pas dans le document reçu).

g- Reçue la subvention de l'Etat pour les travaux de l'été 2015 (toiture du local technique de l'école).

h- Deuxième samedi de débroussaillage : merci aux participants dont ni le piquant des épines ni le mordant des ronces n'ont eu réussi à ralentir l'ardeur !

La séance est levée à 21 h 10

Le Maire